

refus du propriétaire de changer chauffe eau pour loyers impayés par locataire

Par jades, le 13/06/2019 à 12:30

bonjour

mon locataire demande de lui changer le chauffe eau (850 euros) alors qu.il doit 6 mois de loyers et refuse tout accord amiable pour régulariser sa dette

ma question : ai je le droit de lui demander de changer le chauffe eau ,qu'il avance la somme de 850 euros à déduire plus tard de sa dette ?

merci de votre réponse

Par janus2fr, le 13/06/2019 à 13:11

Bonjour,

Que votre locataire vous demande de changer ce chauffe-eau est une chose, mais ce chauffe-eau est-il à changer ? Si oui pour quelle raison (usure naturelle) ?

Par jades, le 13/06/2019 à 13:43

bonjour

Je suppose pour usure naturelle ,elle me signale qu'elle n'a plus d'eau chaude.

Suis je obligé selon la loi de le changer malgrès les loyers impayés car elle refuse de faire l'avance et le déduire de sa dette

merci de votre réponse

cordialement

Par janus2fr, le 13/06/2019 à 13:49

"Plus d'eau chaude" ne signifie pas nécessairement que le chauffe-eau est à changer, une simple réparation est peut-être possible...

Sinon, effectivement, il est de votre devoir de bailleur de faire effectuer les travaux nécessaires pour que votre locataire ait bien de l'eau chaude (du moins en métropole), sauf si la panne est de son fait ou si la réparation est considérée comme locative (changement d'un joint par exemple).

Par **jades**, le **13/06/2019** à **15:45**

Merci de votre réponse

Je peux invoquer le fait que le locataire me doit plus de 3500 euros et lui demander d'avancer les frais qui seront déduits de la dette

Cela pourrait il être un argument devant les tribunaux au cas il décide de porter plainte ?

Est ce que je prend un risque en refusant de faire l'avance

Encore merci

Cordialement

Par **Shoupi**, le **06/03/2021** à **21:09**

Mon propriétaire refuse de réparer mon chauffe eau pour impayé de loyer. As il le droit de refuser de changer mon chauffe eau

Par Shoupi, le 06/03/2021 à 21:13

Mon propriétaire refuse de réparer mon chauffe eau pour impayé de loyer. As il le droit de refuser de changer mon chauffe eau

Par oyster, le 07/03/2021 à 07:55

Bonjour,

En tant que bailleur ,je demanderais à un homme de l'art d'identifier la panne ,et de faire un

devis pour réaliser les travaux ,car dans tous les cas vous ne pourriez le proposer par la suite à la location.

le locataire ne peut se faire justice en ne payant pas ses loyers .

Aussi, il est inutile d'attendre pour commençer la procédure.